

Paris La Défense, lundi 8 février 2021

## NEGOCIATION DU PLAN DE 500 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : DERNIERE LIGNE DROITE !

Aujourd'hui, 8 février 2021, a lieu la séance de (re)lecture de l'accord actant la suppression de 500 emplois chez Total aux bornes du Socle Social Commun (SSC).

**A la table des négociations, pour éventuellement valider un tel projet destructeur d'emplois et des conditions de travail, il reste 3 organisations syndicales :**

**CAT / CFE-CGC / SICTAME**

La réunion de vendredi dernier a été déplorable et s'est soldée sans aucune avancée sur l'emploi et les conditions de travail de ceux qui vont rester.

La direction refuse de communiquer sur le nombre de postes vacants actuels, au prétexte qu'elle ne voit pas d'intérêt pour nous, Organisations Syndicales, d'avoir ces données... Peut-être a-t-elle tout intérêt à nous cacher les départs non remplacés depuis 2015.

Depuis cette date, combien d'emplois supprimés, combien de départs non remplacés, combien de postes structurels occupés par des emplois précaires (intérim, contrats pro...) ?

La situation est déjà extrêmement tendue dans certains services et ce plan destructeur d'emploi va encore d'avantage dégrader les conditions de travail de ceux qui restent !

**Mais soyez rassurés, la direction a prévu un numéro vert (gratuit, offert par la maison) pour vous aider à surmonter cette étape !**

**Quelle ironie, quel mépris !**

Une commission de suivi, ou plutôt le « Service Après-Vente », avec des membres des Organisations Syndicales signataires, sera mise en place... Commission sans moyen,

sans prérogative, commission qui ne sert donc absolument à rien !

**La direction tente de nous faire croire que l'embauche des jeunes ne pourrait se faire que par la suppression de certaines d'emplois !**

**Qui peut croire cela lorsque l'entreprise verse 7 milliards de dividendes aux actionnaires et réalise d'admirables résultats de plus de 4 milliards en 2020 grâce au travail de tous ses salariés !**

La direction cherche tout simplement à partager sa responsabilité des suppressions d'emplois au travers d'une Rupture Conventionnelle Collective, qui plus est, très intéressante fiscalement pour l'entreprise.

**Trouvera-t-elle des signataires pour l'accompagner ?**  
Nous ne l'espérons pas !

**La CGT propose qu'une VRAIE négociation sur la fin de carrière s'ouvre et permette d'améliorer nos accords existants.**

Pour qu'on se rapproche d'un retour à la retraite à 60 ans, **la CGT propose** que l'anticipation au départ à la retraite pour le personnel à la journée devienne une réalité et soit pérenne.

**La CGT propose** qu'on améliore les accords d'anticipation au départ à la retraite pour les personnels postés.

**Ouvrons une vraie négociation pour des droits en fin de carrière de haut niveau !**